



Lille, le 29 janvier 2007

LE COS NOUVEAU EST ARRIVE, AVEC DES ADMINISTRATEURS CGT, PORTE-PAROLE DE VOS PREOCCUPATIONS

Les résultats de l'élection du CTP Central du 24 octobre 2006 ont amené la CGT à la première place des organisations syndicales. Le 11 janvier 2007, le nouveau Conseil d'administration a été installé. Comme le précédent, il est composé de 11 membres : 5 CGT, 3 CFDT, 2 UNSA et 1 FO.

Un nouveau Bureau a été élu :

Président : Fabrice DEWULF, CGT : sgpen.cgtnord@free.fr ; 06.08.55.53.97.

Secrétaire : Maryse VERMANDEL, CGT : m.vermandel@cr-npdc.fr ; 03.28.82.66.43

Secrétaire-adjoint : Gérard HERMINET, CGT : gherminet@aliceadsl.fr ;

Trésorier : Serge VINCENT, CGT : svincent@lycee-hainaut.net ;

Trésorier-adjoint : Jean-Paul DIEVAL, CGT : jp.dieval@laposte.net .

Lors de notre campagne électorale de l'an dernier, nous nous étions engagés à :

- réviser les Quotients Familiaux (QF) ;
- adapter l'offre culturelle et sportive à la diversité des lieux de vie des agents ;
- remettre en place les Commissions Sports, Voyage, Culture, et instaurer une Commission Fête de Noël pour développer une culture participative de tous¹ ;
- de repenser le système des tirages au sort.

Lors du 1^{er} CA de cette nouvelle mandature, les Administrateurs CGT ont donc soumis à la réflexion un certain nombre de sujets en rapport avec nos engagements :

♦ L'afflux de 3000 nouveaux ayants-droit au COS a fortement accru la charge de travail de l'équipe administrative. Le précédent CA avait voté le principe d'une demande d'obtention de 5

¹ Ces Commissions ont vocation à être présidées par un Administrateur du COS. Elles devront permettre d'orienter les décisions que le CA sera amené à prendre dans leurs domaines respectifs.

nouveaux agents en mise à disposition. **Cette décision a été réaffirmée à l'unanimité, l'Employeur régional est officiellement saisi.**

♦ Les Administrateurs CGT ont proposé la tenue de plusieurs journées de réflexion, dont la 1^{ère}, le 9 février, sera consacrée à **la revalorisation des QF, à améliorer les modalités d'attribution et d'usage des Chèques-Vacances**; et à envisager d'ouvrir la qualité d'ayant-droit à tous les enfants à charge, sans limite d'âge. **Proposition CGT de mise en place de journées de réflexion adoptée à l'unanimité par le CA.** La CGT souhaite que la seconde journée de réflexion soit consacrée à **la réalisation d'un questionnaire** ayant pour objet de recenser les besoins, propositions et suggestions des agents; et à **étudier la faisabilité d'une déconcentration des activités proposées au plus près des agents, selon leur lieu d'habitation.**

♦ Suite à l'arrivée de près de 3000 nouveaux ayants-droit dispersés sur le territoire régional, qui n'ont pour l'instant pas accès au réseau informatique du Conseil Régional, il y a un risque de rupture d'égalité dans la réception de l'information par chacun, et de capacité à respecter les délais d'inscription. **Les Administrateurs CGT ont proposé : 1. L'envoi à l'adresse personnelle des agents TOS des communications COS ; 2. La prise en compte du décalage résultant des transmissions du courrier dans la fixation des délais d'inscription . Proposition CGT adoptée par le CA**

♦ Les agents TOS ont communément accès à la restauration collective de leur établissement. Il arrive que celle-ci soit fermée, alors que les agents sont de permanence (25 jours maximum par an) et travaillent toute la journée. **Les Administrateurs CGT ont proposé de solliciter auprès de l'Employeur le financement des Chèques-déjeuner correspondant à ces jours particuliers, à la même hauteur que pour les agents du Siège. Proposition CGT adoptée par le CA à l'unanimité.**

♦ Le principe d'un tirage au sort créait plus de frustration que de satisfaction. **Les Administrateurs CGT ont proposé la suppression de ce principe et son remplacement par la règle du 1^{er} à répondre, 1^{er} servi, assorti d'une capacité de commande de places supplémentaires selon les possibilités. Proposition CGT adoptée par le CA. Notre objectif est de réfléchir parallèlement à une prise en charge partielle des billets de spectacles acquis par les agents dans les réseaux habituels (Fnac, Carrefour, etc), la participation COS pouvant intervenir à la même hauteur.**

Les Administrateurs CGT vont inscrire à l'ordre du CA du 16 février la question d'une réactivation des Commissions Sports, Voyage, Culture, et vont soumettre l'idée d'une Commission analogue pour discuter de l'amélioration de cet important moment de convivialité qu'est la Fête de Noël. **Les Administrateurs COS sont à votre service, n'hésitez pas à les contacter.**

La CGT n'a absolument pas l'intention de remettre en cause l'offre Voyage du COS.
--

En cohérence avec les engagements pris lors de la campagne électorale, notre objectif est de multiplier les occasions de débat et d'échange avec le personnel, afin de faire du COS un outil toujours plus pertinent au regard de vos préoccupations et de vos attentes.